

La CFDT défend un grand service public de l'enseignement supérieur et de la recherche agronomique, agro-alimentaire, paysager, vétérinaire et de formation des enseignant·e·s, organisant la coopération entre écoles, instituts, universités, en rayonnant aux niveaux national et international.

Vous nous donnez le pouvoir de peser fortement sur les décisions, donc sur l'avenir.

Le CNESERAAV, c'est quoi ?

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV) est l'instance de débat entre le ministère en charge de l'agriculture (MAA), les membres de l'enseignement supérieur et de la recherche (dont l'INRAE et le MESRI) et la société civile.

Il donne son avis sur les grandes orientations de la politique de l'ESR du MAA, sur les projets de lois, décrets et arrêtés, les dotations en budget et en emplois, la création, suppression ou regroupement d'établissements. Les agent·e·s et les étudiant·e·s y sont représenté·e·s et élisent leurs représentant·e·s par collège séparé.



Les élu·e·s CFDT s'engagent pour la prochaine mandature...

- ▶ À porter un **projet de société plus juste**, solidaire, prenant pleinement en compte les enjeux du développement durable et ceux des transitions écologique, alimentaire, sanitaire et énergétique.
- ▶ À représenter, sans différence, **contractuel·le·s et fonctionnaires**. Revendiquer pour les contractuel·le·s d'État ou sur budget une meilleure carrière avec une progression décente de leur rémunération.
- ▶ À revendiquer de meilleurs **taux de promotion et d'avancement**, notamment pour les catégories C et B, un rééquilibrage des primes, un rattrapage de rémunération des catégories C.
- ▶ À se battre pour lutter contre la précarisation et les **risques psychosociaux**.
- ▶ À exiger des procédures équitables et transparentes pour le **calcul des dotations** budgétaires, pour les créations et les suppressions de postes, pour les différentes nominations...
- ▶ À se battre pour développer l'**attractivité des établissements publics en les dotant des moyens leur permettant d'affronter la concurrence, notamment celle émanant de l'enseignement privé**.
- ▶ À décroiser les filières post-bacs, vulgariser les différentes **passerelles** et démocratiser l'accès aux écoles.
- ▶ À promouvoir le **dispositif national d'appui** (DNA) à l'enseignement agricole technique et la formation (initiale et continue) de la communauté éducative de l'enseignement technique agricole (Institut Agro, Bergerie nationale de Rambouillet, ENSFEA, AgroSupDijon).
- ▶ À demeurer force de propositions sur les **projets de regroupements** des écoles (comme l'Institut Agro) en veillant systématiquement à ce que les avis et les droits des agent·e·s soient entendu·e·s, respecté·e·s et abondé·e·s.

La CFDT se mobilise pour...

- ▶ **Soutenir un enseignement de qualité** dans chaque école et le développement de la formation et de la recherche afin de mieux répondre à la demande sociétale et environnementale dans nos champs de compétences historiques.
- ▶ **Augmenter** significativement les moyens financiers et en ETP alloués aux écoles.
- ▶ **Titulariser** une partie des agent·e·s contractuel·le·s.
- ▶ **Réduire** le déséquilibre entre soutiens de programme et contrats de recherche.
- ▶ Faire reconnaître l'engagement des agent·e·s et faire que **chacun·e soit respecté·e**, représenté·e et reconnu·e.
- ▶ Favoriser et améliorer **la qualité de vie au travail et les conditions du télétravail**, obtenir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, lutter contre toutes les formes de **discriminations**, se donner les moyens d'atteindre le double label égalité-diversité que vient d'obtenir le MAA.
- ▶ Promouvoir les **bonnes pratiques de gouvernance et de management**, améliorer l'écoute et le dialogue social au sein des instances des écoles comme au niveau ministériel.

Le projet de société de la CFDT : préparer le monde « de demain »

Les citoyen·ne·s réclament un engagement fort de l'État et plus particulièrement du MAA en matière de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement, de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, d'équilibre des territoires, de bien-être et de bientraitance animal. La CFDT milite pour un **développement plus respectueux de l'humain et de la nature** reposant sur une plus juste répartition des richesses et qui vise l'émancipation, l'autonomie et l'épanouissement de toutes et de tous. Ce chantier ne peut se faire sans une recherche forte, sans la diffusion de nouvelles connaissances, sans un enseignement de qualité ouvert à un plus grand nombre. L'enseignement supérieur est pleinement concerné par les transitions qui sont en cours.

La loi de programmation de la recherche (LPR) votée au parlement fin 2020 ne va pas assez loin. Il faut de véritables moyens et une ambition forte, des crédits maintenant, un programme sur 7 ans, et non dans 10 ans ! La LPR propose des modalités de recrutement des personnels, qui sont inacceptables, et que **la CFDT a dénoncées** : chaires de professeur·e junior, CDI de mission...

La CFDT réclame le retour d'un État stratège anticipant les évolutions du monde et de la société. Cette exigence engage les écoles, les instituts et la CFDT pèsera, comme elle a pesé par exemple pour le protocole « rémunérations et carrières » que la CFDT a signé, car il intègre de véritables avancées pour les agent·e·s.

Nos pratiques d'élue·s et nos engagements

Un **travail collégial** sur les dossiers grâce à la composition transversale de nos élu·e·s, issu·e·s de tous types d'établissements, de toutes les catégories et de différents métiers. Une **communication transparente** de nos positions et de nos analyses, notamment via l'envoi de bulletins d'informations.

Le bilan de la CFDT pour la mandature passée

Un **plafond d'emploi maintenu** alors que dans les autres secteurs du MAA, le nombre d'ETP est à la baisse depuis plusieurs années.

Un **DNA mieux reconnu** et pleinement mobilisé dans les politiques publiques du ministère. Des interventions multiples pour débloquer des situations de crise à cause d'une gouvernance anxigène et accompagner les agent·e·s.

La **promotion du télétravail** ni imposé ni subi pour toutes et tous. Il ne doit pas être refusé par des managers qui en ont peur par méconnaissance et manque de formation.

Pour la prochaine mandature du CNESERAAV, la CFDT plus que jamais agira et s'engagera pour que ce programme soit écouté, entendu et déployé.